Le Blonay-Chamby obtient les honneurs du patrimoine vaudois

Trains historiques

Le chemin de fer-Musée a reçu la distinction 2022 de la section cantonale de Patrimoine Suisse. La récompense marque un regain d'intérêt pour les trésors de l'ère industrielle.

Texte: Noriane Rapin
Photos: Jean-Guy Python

Samedi dernier, des visites guidées ont eu lieu au dépôt de Chaulin.

Des bénévoles passionnés mettent les trains séculaires sur les rails.

«Voilà un projet qui fait plaisir à récompenser!» Les mots de Martin Killias, président de la faîtière de Patrimoine Suisse, illustrent bien la reconnaissance teintée d'admiration qui prévalait samedi dernier à la grande salle du collège de Cojonnex, à Blonay. Le Chemin de fer-Musée Blonay-Chamby y recevait la distinction 2022 de la section cantonale de Patrimoine Suisse.

Celle-ci est décernée tous les deux ans à une institution, une association, une commune ou un privé qui se démarque par son travail de conservation et de mise en valeur du patrimoine vaudois. Cette année, elle récompense donc le labeur de générations de bénévoles qui œuvrent depuis plus de cinquante ans pour sauver un matériel roulant parfois centenaire. Des bénévoles qui transmettent aussi le savoir-faire qui se rattache aux trains d'autrefois.

Le «poil à gratter» des impératifs économiques

«Cette distinction, votée à l'unanimité du comité, incarne un changement de sensibilité par rapport aux vestiges de l'ère industrielle, explique la présidente de la section vaudoise de Patrimoine Suisse Béatrice Lovis. On réalise qu'ils sont fragiles quand ils ont perdu leur affectation première.»

Le Chemin de fer-Musée Blonay-Chamby faisant rouler ses 77 véhicules historiques, elle salue cette prouesse technique doublée d'une vitrine exceptionnelle. «L'exploitation touristique a sensibilisé le grand public à la valeur de ce matériel et transmis de nombreux savoir-faire.»

Ce regain d'intérêt pour les trains de jadis s'inscrit aussi dans un contexte où les transports publics sont appelés à se développer. Un coup d'œil dans le rétroviseur fait regretter les nombreuses voies ferrées démantelées dans la deuxième moitié du XXe siècle. Le Blonay-Chamby en aurait fait partie si en 1968 une poignée de passionnés n'avaient pas sauvé la ligne pour l'exploiter eux-mêmes.

«A l'époque, on éventrait des villes et on détruisait les réseaux de tramway au profit de la voiture, a asséné dans son discours Nuria Gorrite, conseillère d'Etat en charge des transports. Certains défenseurs du patrimoine étaient alors des visionnaires, et ceux du Blonay-Chamby en faisaient partie.»

L'édile a fait le lien avec son combat récurrent pour sauver l'Aigle-Sépey-Les Diablerets. «J'ai régulièrement l'occasion de croiser le fer avec la Confédération, souvent tentée de fermer les petites lignes de train parce qu'elles coûtent trop cher. Une action patrimoniale est le poil à gratter de cette tentation de céder aux impératifs économiques immédiats. Elle permet de mettre en lumière l'importance du service public et des perspectives sur le long terme.»

Les trains dans le flou juridique

Mais la sauvegarde de ce matériel et de ce savoir, reposant essentiellement sur le travail de passionnés, ne va pas de soi. «De nombreuses autres associations semblables à la nôtre méritent un hommage, a estimé le président du Blonay-Chamby Jérôme Constantin après les remerciements d'usage. Elles n'ont souvent pas assez de moyens financiers. J'en appelle donc aux autorités politiques pour que des moyens soient alloués à cette mission.»

> “Une action patrimoniale est le poil à gratter de la tentation de céder aux impératifs économiques immédiats”
>
> **Nuria Gorrite**

Et en effet, le cadre légal vaudois n'est pas d'un grand soutien pour les fous des locomotives à vapeur. «Il existe un flou juridique autour du patrimoine ferroviaire, explique Béatrice Lovis. Si les bateaux de la CGN ont été rattachés au patrimoine bâti, le matériel ferroviaire se situe à mi-chemin entre ce dernier et le patrimoine mobilier. Difficile, donc, de savoir à qui s'adresser pour recevoir des aides.»

Pub

Docteur Geneviève Bizzini Pezzetta
Spécialiste FMH en Angiologie
a le plaisir de vous annoncer le déménagement
de son cabinet médical dès le 01.06.2022:
Quai Santé
Av. des Alpes 74
(dans le bâtiment de la gare CFF – accessible par le quai 1)
1820 Montreux
Tél.: 021 964 30 00 – Fax: 021 964 30 04